



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

---

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	55
Absents :	14	- dont POUR :	55
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	0

---

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président


Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
Mme CRESP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme DECHER Martine	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DOSSARD Amandine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FASSETTA Véronique	Mme MARTIN Bénédicte	
M. FONTANARAVA Eric	M. MAUREL Frédéric	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick  
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard  
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie  
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard  
Mme CATALANO-LLORDES à M. LAFFORGUE David  
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice  
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry  
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore  
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine  
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine  
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard  
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard  
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP  
M. BLANES Patrick à M. BATOUX Philippe

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :

	République française	2026/ ....
	Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	
Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 30 avril 2026		

N° 2026-049	AFFAIRES GENERALES - Désignation des représentants de LMV agglomération au sein des organismes extérieurs - Culture (AVEC)
-------------	--

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-21, L 2121-33, L 5211-1 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le procès-verbal de l'installation du conseil communautaire en date du 09 avril 2026. ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.

L'association loi 1901, AVEC (Animation Vauclusienne Educative et Culturelle) a pour objet de développer les pratiques artistiques, socio-éducatives et sportives afin de favoriser l'épanouissement et l'implication citoyenne des habitants et de dynamiser la vie associative locale et la structuration du territoire.

Désignation	AVEC Animation Vauclusienne Educative et Culturelle
Derniers statuts	4 avril 2017
Siège	Coustellet – Maubec
Membres	Composée de membres adhérents (cotisation annuelle)
Territoire concerné	LMV et plus précisément : Les Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Maubec, Oppède, Robion
Objet	Développer les pratiques artistiques, socioéducatives et sportives afin de favoriser l'épanouissement et l'implication citoyenne des habitants et de dynamiser la vie associative locale et la structuration du territoire au travers de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement de projets</li> <li>• L'action artistique, socioculturelle et sportive</li> <li>• L'organisation de manifestations publiques</li> <li>• La formation professionnelle continue</li> <li>• Le travail en réseau</li> </ul>
Composition	Conseil d'Administration composé de 12 membres élus pour 2 ans. Il est élu par l'assemblée générale, renouvelable par moitié tous les ans. Bureau (5 membres) LMV Agglomération dispose d'un représentant à titre de membre consultatif au sein du conseil d'administration.

La candidature proposée pour représenter LMV au sein de l'association AVEC :

1 Titulaire
Aurore STELLA

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil pourra décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en sera donné lecture par le Président.



République française

2026/ ....

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 30 avril 2026

Le Conseil Communautaire,  
Oui le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l'unanimité des suffrages exprimés

- DESIGNER la représentante de LMV Agglomération au sein de l'association AVEC ;
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Réceptionné le :

Cavaillon, le 5 mai 2026

Pour le Président  
empêché**Patrick SINTÈS**  
Vice-Président

Le Président,

Gérard DAUDET

